

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**8 AVRIL 2019
20 H**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi le 8 avril 2019, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Absence motivée : Monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

Fin de la première période de questions.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

**2019-168 Modification contractuelle – Ajout de la phase II (partielle)
Construction d'une rue industrielle**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la construction d'une rue industrielle;

CONSIDÉRANT l'octroi par la résolution 2018-374 du contrat pour la construction d'une rue industrielle à l'entreprise A. & J.L. Bourgeois Ltée pour la phase I et les items C et D de la phase II, en date du 10 septembre 2018;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2019-131 modifiant le règlement 862 décrétant la construction d'une nouvelle route industrielle afin d'augmenter la dépense de 400 000 \$ sans en augmenter l'emprunt en date du 1^{er} avril 2019;

CONSIDÉRANT que cette modification du règlement 862 permet de modifier le contrat pour y ajouter la phase II dudit projet (moins les items C et D (aqueduc et égout pluvial) déjà octroyés);

CONSIDÉRANT que cette modification est un accessoire du contrat et n'en change pas la nature;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général, du directeur du Service des finances et du directeur des Services juridiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER la modification contractuelle du contrat de construction de la nouvelle rue industrielle octroyé à A. & J.L. Bourgeois Ltée afin d'y ajouter les travaux de la phase II (moins les items C et D (aqueduc et égout pluvial)), selon sa soumission du 7 septembre 2018, pour un montant total de 640 917.56 \$ taxes incluses, le tout, conditionnellement à la réception des certificats d'autorisation délivrés par le ministère du Transport du Québec et du ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

Cette dépense est imputable au règlement d'emprunt 862.

Certificat du trésorier numéro 3194.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 02.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA